

Mise à jour du Comité des questions autochtones de la FCAB-CFLA – AGA 2020

Au cours de sa création, la Fédération canadienne des associations de bibliothèques (FCAB-CFLA) a reconnu que les bibliothèques de toutes sortes, les archives et les institutions de mémoire culturelle ont la possibilité de se faire les chefs de file, les facilitateurs et les champions de l'effort national visant à poursuivre et à conserver l'élan créé par la Commission de vérité et réconciliation (CVR) et d'appuyer la réconciliation en répondant aux appels à l'action lancés par la Commission. Afin d'orienter les professionnels de l'information de tout le pays, la FCAB-CFLA a créé le Comité de vérité et de réconciliation, composé de membres nommés par les associations membres de l'ensemble des provinces et territoires. Le Comité s'est fait confier le mandat de présenter un rapport au nouveau conseil de la FCAB-CFLA assorti de recommandations sur les nouvelles mesures à prendre pour appuyer les peuples autochtones (Premières Nations, Métis et Inuits) du Canada à long terme et de former un comité permanent des questions autochtones pour promouvoir ces recommandations.

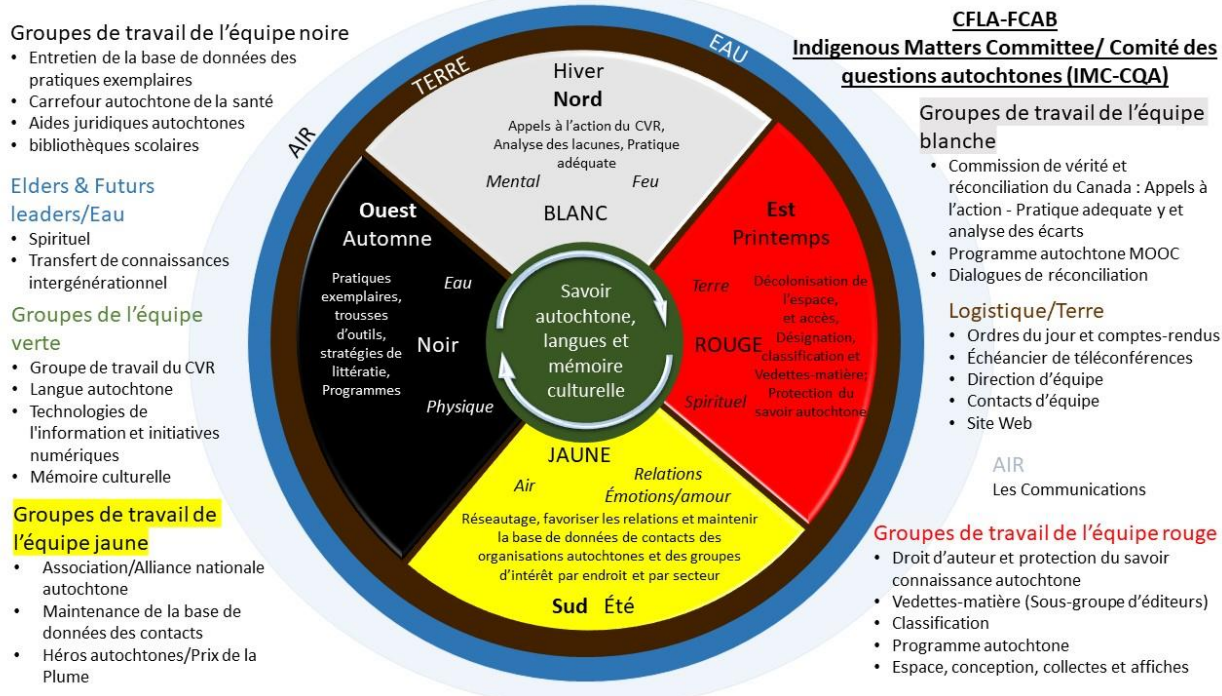
Le rapport et les recommandations du Comité de vérité et réconciliation forment un document exhaustif qui recense des pratiques exemplaires et des recommandations en vue d'aider les bibliothèques, les archives et les institutions de mémoire culturelle à participer à cette initiative nationale en faveur de la réconciliation. Le document a reçu l'appui des membres de la FCAB-CFLA et celui d'associations, d'institutions et de bibliothèque de partout au pays.

Recommandations du Comité de vérité et réconciliation

Le Comité de vérité et réconciliation a approuvé les dix (10) recommandations générales ci-dessous; des recommandations plus spécifiques et détaillées sont traitées dans les chapitres des quatre équipes du rapport.

1. Étant donné que la portée de la FCAB-CFLA est nationale et qu'elle peut influencer sur des politiques nationales et internationales concernant des questions importantes, nous lui demandons de créer un comité permanent sur les questions autochtones qui utilisera le cadre à roue médicinale élaboré par le Comité de vérité et réconciliation (VR).

La FCAB-CFLA a mis en œuvre le premier appel des dix recommandations en créant le **Comité des questions autochtones / Indigenous Matters Committee (CQA-IMC)**. Le Comité a été divisé en équipes et en groupes de travail de manière à refléter la notion holistique des connaissances autochtones et à répondre aux recommandations et aux besoins logistiques liés à la mise en œuvre du rapport et des recommandations du Comité de VR.



2. Le Comité de VR appuie et approuve l'Énoncé de position sur les services de bibliothèque et de littératie pour les peuples autochtones (Premières Nations, Métis et Inuits) du Canada adopté par la FCAB-CFLA;

Achévé lors de l'adoption de la politique par la FCAB-CFLA en 2017.

3. Le Comité encourage les bibliothèques, les archives et les institutions de mémoire culturelle à mettre en œuvre les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, dont plusieurs ont une incidence directe sur les bibliothèques et les archives et sont classés comme prioritaires dans le présent rapport. Il les invite également à produire un rapport d'étape annuel afin de suivre l'avancement de leur mise en œuvre.

En cours; l'équipe blanche utilise le sondage pour surveiller et consigner les progrès de la mise en œuvre.

4. Il faudrait assurer l'accessibilité à l'avenir en rappelant continuellement aux parties prenantes que tout matériel produit et toute programmation prévue doivent être accessibles à tous les Canadiens. Le CAÉB (Centre d'accès équitable aux bibliothèques) et le NNELS (Réseau national de services équitables de bibliothèque) sont bien placés pour appuyer les efforts dans ce sens.

En cours; le CAÉB et le NNELS ont fait rapport au CQA-IMC sur les moyens de donner accès au rapport de la Commission de vérité et réconciliation. Tous les numéros de *First Nations Communities Read* ont été rendus accessibles par l'entremise du NNELS. Les deux organismes se consacrent au rapport de l'enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

5. Il faudrait décoloniser l'accès et la classification en remédiant aux distorsions structurelles des schémas actuels d'organisation du savoir et de recherche documentaire, hérités du colonialisme, pour intégrer les épistémologies autochtones dans les pratiques de catalogage et la gestion du savoir.

Ontologie des Premières Nations, des Métis et des Inuits (OPNMI)

Pour souligner la Journée nationale des peuples autochtones, le groupe de travail mixte sur la classification et les vedettes-matières (Comité des questions autochtones de la FCAB-CFLA) et l'Alliance nationale des connaissances et langues autochtones (ANCLA) ont publié l'ontologie des Premières Nations, des Métis et des Inuits (OPNMI).

Cette première publication des noms des collectivités est un prélancement et la première étape d'un projet de plus longue durée. Elle représente la contribution égale et en collaboration de ses membres. Cette ontologie vivante respecte, constate et appuie la souveraineté autochtone sur le savoir. Ce prélancement de l'OPNMI facilite la rétroaction de la collectivité ainsi que les corrections et les expressions, au besoin; le Groupe de travail mixte et l'ANCLA donneront suite à ces contributions en mettant à jour ce document évolutif à intervalles réguliers. L'ontologie s'appuie sur le travail de nombreux peuples autochtones qui font valoir depuis longtemps l'importance de représenter respectueusement le savoir, la culture et les communautés autochtones dans les bibliothèques.

Publiée par l'ANCLA, l'ontologie est le fruit des premiers travaux menés en vue d'améliorer la représentation des peuples et des collectivités autochtones dans les bibliothèques, les archives et les institutions de mémoire culturelle. Un groupe de bénévoles travaillant en collaboration avec le groupe de travail mixte sur la classification et les vedettes-matières ainsi que d'autres personnes s'étant jointes à ce groupe par l'entremise de l'ANCLA ont établi une liste de travail de noms autochtones qui reflète les préférences des Autochtones sur la façon de se désigner. Il s'agit d'un document évolutif https://docs.google.com/spreadsheets/d/e/2PACX-1vSOKcm9HB-28iSqNN3sQd5hV7bMLMGpCeGL0dkQgyg2AiZAMWUF0sp98GyxlvLXYIWqSZ3nX_jq4UN/pubhtm qui sera mis à jour et modifié à mesure que d'autres renseignements seront recueillis dans le cadre des recherches ou des consultations.

Présentation à la Super Conférence de l'OLA 2020 : Soutenir respectueusement la décolonisation des bibliothèques canadiennes

En collaboration avec les bibliothécaires d'autres services techniques, le groupe de travail mixte sur la classification et les vedettes-matières, du Comité des questions autochtones de la FCAB-CFLA, a parrainé une présentation à la Super Conférence de l'OLA 2020 intitulée : Soutenir respectueusement la décolonisation des bibliothèques canadiennes. Cette présentation comprenait six (6) séances sur le traitement des questions autochtones par les services techniques et s'est terminée par une discussion en table ronde.

6. Il faudrait décoloniser les bibliothèques et l'espace en reconnaissant et en soutenant les cultures, les langues et les connaissances autochtones par plusieurs moyens : organisation de l'espace, décoration intérieure, signalétique, installations artistiques, reconnaissances de la réalité géographique de territoires traditionnels spécifiques et programmation publique réalisée en collaboration avec des intervenants autochtones.

Le Groupe de travail sur l'espace, la conception et la collecte publie un rapport qui sera affiché dans le carrefour Ressources autochtones. Le Groupe de travail sur les langues autochtones, qui fait partie de l'Équipe verte, travaille d'arrache-pied à l'élaboration d'un guide des événements en langues autochtones devant être publié dans le portail de l'UNESCO dans le cadre de l'Année internationale des langues autochtones.

7. Il faudrait accroître les possibilités pour les bibliothécaires, les archivistes et les professionnels de l'information autochtones ainsi qu'inclure les épistémologies autochtones dans la profession de bibliothécaire et d'archiviste au Canada par plusieurs moyens : pédagogie culturellement appropriée, pratiques de recrutement, formation professionnelle et continue et formation interculturelle en collaboration avec des intervenants et des partenaires autochtones locaux.

Le Groupe de travail du programme MOOC Indigenus du CQA a fourni aux bibliothèques canadiennes des outils et des ressources en ligne qui se trouvent dans le carrefour Ressources autochtones afin de soutenir la prestation du programme MOOC Indigenus Canada en ligne de 12 semaines.

Parlons réconciliation : La [Commission canadienne pour l'UNESCO \(CCUNESCO\)](#), en partenariat avec le [Centre national pour la vérité et la réconciliation \(CNVR\)](#), l'[Office national du film du Canada \(ONF\)](#), le [Comité des questions autochtones de la Fédération canadienne des associations de bibliothèques \(FCAB-CFLA\)](#) et [Bibliothèques et Archives Canada \(BAC\)](#), a lancé en 2017 une série de dialogues sur la réconciliation.

8. Le Comité recommande la mise en œuvre de protocoles et d'accords de protection du savoir autochtone avec des groupes autochtones locaux ou autres ayant des possessions dans des bibliothèques, des archives ou des institutions de mémoire culturelle, afin de respecter le concept de droit d'auteur en matière d'histoire et de patrimoine autochtones, dont les éléments consistent souvent, mais pas uniquement, en traditions orales, chants, danses, contes, anecdotes, toponymes, noms héréditaires et d'autres formes de savoir autochtone. Le Comité recommande que la FCAB-CFLA participe activement à la réforme de la *Loi sur le droit d'auteur* du Canada afin qu'y soit incluse la protection des connaissances et des langues autochtones tout en appelant à des modifications qui incluraient le savoir traditionnel, conformément aux recommandations du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) <http://www.wipo.int/tk/fr/igc/index.html>. Nous nous associons à la Commission de vérité et réconciliation pour demander à Bibliothèque et Archives Canada d'appliquer l'appel à l'action no 69 (annexe D) de la Commission de vérité et réconciliation en mettant en œuvre de façon intégrale la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS_fr.pdf et l'Ensemble de principes actualisé pour la protection et la promotion des droits de l'homme par la lutte contre l'impunité (2005), plus connu sous le nom Principes de Joinet/Orentlicher <http://www.derechos.org/nizkor/doc/joinetf.html#al>

L'énoncé de position « *Connaissances autochtones dans la Loi sur le droit d'auteur* » de la FCAB-CFLA a été établi conjointement par le Comité du droit d'auteur et le Comité des questions autochtones de la Fédération. Cet énoncé découle et s'inspire du contexte de la recommandation ci-dessus du Comité de la vérité et réconciliation. La recommandation générale ci-dessous visait à faciliter l'élaboration, en collaboration avec les peuples autochtones, de protocoles de protection des connaissances autochtones qui respectent les protocoles culturels de ces peuples.

La FCAB-CFLA recommande que la Loi sur le droit d'auteur respecte et reconnaisse la propriété des peuples autochtones sur leurs connaissances traditionnelles et vivantes respectives. Le terme « Autochtones » désigne les Premières Nations, les Métis et les Inuits du Canada. http://cfla-fcab.ca/wp-content/uploads/2018/05/CFLA-FCAB_Indigenous_knowledge_statement_fr.pdf

9. Il faudrait créer une base de données en ligne de « documents vivants » qui présenteraient les

pratiques exemplaires en matière de services aux autochtones dans les bibliothèques, les archives et les institutions de mémoire culturelle. Cette base de données servira fondamentalement à diffuser ces pratiques exemplaires et, en tant que « document vivant », elle devra être mise à jour trimestriellement, de préférence, ou semestriellement.

À l'occasion de la Journée des peuples autochtones de 2017, la FCAB-CFLA a présenté la page Ressources autochtones comme un carrefour où les questions liées aux peuples autochtones et aux bibliothèques, aux archives et aux institutions de mémoire culturelle autochtones sont abordées. La base de données sur les pratiques exemplaires sera mise à jour de façon continue.

10. Il faudrait tenir à jour une base de données des organisations ou groupes autochtones engagés dans la préservation de la mémoire culturelle – notamment des bibliothèques, des archives, des organismes de préservation des langues ou de l'histoire culturelle et des musées – afin de nouer des relations avec ces groupes. Il faudrait appuyer le développement d'une association autochtone de bibliothèques, d'archives et d'institutions de mémoire culturelle et soutenir le principe d'Association nationale des bibliothèques autochtones (ANBA) et son intention annoncée de développer les bibliothèques publiques de Premières Nations dans les réserves.

Intention annoncée de l'Association nationale des bibliothèques autochtones (ANBA) de créer des bibliothèques publiques de Premières Nations dans les réserves.

Depuis de nombreuses années, on reconnaît au Canada le besoin d'une association autochtone nationale dans les domaines liés aux connaissances et au patrimoine culturel autochtones. Il est primordial que les travailleurs des bibliothèques, des archives et des musées (BAM) puissent s'appuyer sur une association ou une alliance qui réunirait des professionnels multidisciplinaires, des paraprofessionnels, des gardiens du savoir autochtone et des organismes communautaires autochtones pour aborder des questions importantes concernant les modes de connaissance, les connaissances, les langues, la mémoire et le patrimoine culturels autochtones (Premières Nations, Métis et Inuits). Il est essentiel de donner une voix aux Autochtones, car leurs voix ont traditionnellement été marginalisées dans l'espace BAM.

Il a été décidé de tenir une première réunion en janvier 2019 et de commencer à utiliser le terme « alliance » afin que d'autres associations, groupes d'intérêt, etc. puissent se joindre à l'organisme. Il a aussi été décidé de cesser d'utiliser des termes comme bibliothèque, archive ou musée pour désigner les établissements réguliers et d'employer plutôt les termes holistiques « connaissances et langues ». Par conséquent, il a été convenu d'adopter le nom Alliance nationale des connaissances et langues autochtones/National Indigenous Knowledge and Language Alliance (ANCLA-NIKLA). L'ANCLA-NIKLA en est encore au stade de son développement, et l'organisme prévoit tenir une rencontre à l'occasion de la Super Conférence 2020 de l'OLA.

Autres initiatives en cours

Le Conseil d'administration de la FCAB-CFLA a demandé au CQA-IMC de travailler à l'élaboration d'une trousse pour la campagne électorale de 2019. Le Comité a également collaboré à l'établissement d'une déclaration concernant les besoins des peuples et des bibliothèques autochtones.

Le CQA-IMC a répondu à la publication du rapport sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et a rédigé une déclaration à diffuser par l'entremise de la FCAB-CFLA afin de sensibiliser les bibliothèques intersectorielles.

Adhésion et orientations futures

Colette Poitras, présidente du CQA-IMC, terminera son mandat à la présidence lors de l'AGA 2020 et deviendra présidente sortante. Afin de maintenir une relève harmonieuse, Stacy Allison-Cassin, qui a été représentante autochtone au Conseil et vice-présidente au cours de la dernière année, assumera la présidence du Comité. Les membres actuels du CQA-IMC ainsi que la présidente sortante, Camille Callison, ont terminé leur mandat. Nous tenons à leur exprimer nos remerciements et notre gratitude pour leur temps et leur engagement. Le recrutement de nouveaux membres a commencé à l'automne 2019 par le lancement d'un appel d'intérêt.

Tous les groupes de travail ont élaboré des plans de travail assortis de produits livrables, et une bonne partie de ce travail a été réalisée. Une portion des travaux est cyclique et se poursuivra. D'autres projets ont un délai d'achèvement plus éloigné.

Les équipes et les groupes de travail établiront des liens plus étroits avec l'ANCLA-NIKLA, une alliance dirigée par des Autochtones décrite plus haut dans le présent rapport. Cette alliance donne suite à la recommandation n° 10 du Comité de vérité et réconciliation, qui vise à donner une voix aux Autochtones, actuellement sous-représentés dans le paysage canadien. Le CQA-IMC et l'ANCLA-NIKLA travailleront en étroite collaboration sur les questions extrêmement importantes liées aux connaissances et à la langue autochtones.

Le tout respectueusement soumis par Colette Poitras (présidente), Stacy Allison-Cassin (vice-présidente et représentante autochtone au Conseil) et Camille Callison (présidente sortante)